

Master | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |
RNCP 39041

Master 2 Métiers des Etudes, du Conseil et de l'Intervention Parcours Aménagement et Développement Local (M2_ADL)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

La formation est organisée sur deux ans. La première année vise à conforter les connaissances des étudiants en sciences humaines et sociales, à structurer leur culture générale en aménagement et urbanisme, ainsi qu'à renforcer leur maîtrise des méthodes d'enquête et d'analyse des données. De façon à pratiquer l'interdisciplinarité, plusieurs cours sont communs avec d'autres Masters en économie, sociologie et géographie.

Au cours du M1, les étudiants sont préparés à l'arrivée en structure d'accueil à travers des enseignements de professionnalisation. Ils sont aussi accompagnés dans leur recherche de contrat de travail en alternance.

En deuxième année, une partie de la formation se déroule en structure d'accueil, dans le cadre de l'alternance. Chaque étudiant est accompagné dans ses missions par un tuteur professionnel et par un tuteur universitaire. À l'université, la formation vise l'approfondissement de différents aspects de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'action territorialisée, tout en confortant les compétences méthodologiques et professionnelles des étudiants.

Si la formation donne une place importante à la professionnalisation, les étudiants bénéficient dans le même temps d'une initiation à la recherche scientifique à travers notamment la préparation d'un mémoire sous la direction d'un enseignant-chercheur.

► Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Analyser les dynamiques territoriales grâce à des outils de diagnostic adaptés ;
- Concevoir, piloter et évaluer des projets d'aménagement et de développement local ;
- Travailler en lien avec les collectivités, les services de l'État, les bureaux d'études, ou les acteurs socio-économiques locaux ;
- Mobiliser des savoirs pluridisciplinaires pour répondre aux enjeux contemporains des territoires ;
- Adopter une posture réflexive sur leurs pratiques professionnelles en lien avec les évolutions de l'action territoriale.

► Métiers visés

Les diplômés du Master Aménagement et Développement Local exercent principalement dans les

collectivités territoriales, les services de l'État, les bureaux d'études, les organismes de l'économie sociale et solidaire, ou encore les entreprises privées engagées dans les dynamiques territoriales.

Quelques exemples de métiers ou grandes familles de métiers :

- Chargé.e d'études
- Chargé.e de mission Développement durable
- Chargé.e de mission Projet éducatif de territoire
- Chargé.e de mission Politiques sociales
- Chargé.e de mission Accès à l'emploi
- Chargé.e de Développement social et urbain
- Chargé.e de mission Gestion urbaine de proximité
- Responsable Stratégie Patrimoniale et Environnementale
- Chargé.e de concertation
- Chargé.e de mission Engagement citoyen et associatif
- Chargé.e de projets Mobilités
- Chargé.e de mission Habitat

► Rythme d'alternance

- De mi-septembre à octobre : 3 jours à l'université et 2 jours en entreprise / collectivités
- De novembre à mai : 2 jours à l'université et 3 jours (y compris la période de Noël) en entreprise / collectivités
- De juin à septembre : plein temps en entreprise / collectivités

► Dates de la formation et volume horaire

12/09/2025 > 18/09/2026 (505 heures)

Durée : 1 an

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

Faculté des Sociétés et Humanités - UPC

85, boulevard Saint-Germain

75006 - PARIS



► Siège Établissement

Université Paris Cité

85, boulevard Saint-Germain

75006 - PARIS



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Le M2 est accessible aux étudiants diplômés d'un M1 ou équivalent. Les candidatures se font sur la plateforme e-candidat de l'université Paris Cité, lors de deux à trois sessions dont les dates sont indiquées sur notre site internet, rubrique « Admissions ».

La Validation des Acquis professionnels et Personnels (VAPP) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées, après étude de leur motivation et projet, et sur justification d'au moins 2 à 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ étudié.

Ouvert à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

► Modalités de candidature

La sélection s'effectue sur dossier et entretien de motivation.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Laëtitia CHIODI

contact@formasup-paris.com

Stéphanie SILVESTRE

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

LAFONT Elisabeth

elisabeth.lafont@u-paris.fr

01 57 27 71 76

KAPFERER Nathalia

nathalia.kapferer@u-paris.fr

01 57 27 58 98

PROGRAMME

► Code RNCP 39041

► Direction et équipe pédagogique

- Direction de la formation

GIMAT Matthieu, MCF en Aménagement de l'espace, urbanisme, Université Paris Cité

GIGOT Mathieu, MCF en Aménagement de l'espace, urbanisme, Université Paris Cité

- Titulaires

DORON Adrien, MCF en Géographie, Université Paris Cité

FARET Laurent, PR en Géographie, Université Paris Cité

FOURMOND Sylvain, MCF en Droit, Université Paris Cité

GRÉSILLON Etienne, MCF en Géographie, Université Paris Cité

GUINEAU Martial, Professeur agrégé d'Anglais, Université Paris Cité

LAMARCHE Thomas, Professeur en Sciences économiques, Université Paris Cité

LE GOIX Renaud, PR en Géographie, Université Paris Cité

PISTRE Pierre, MCF en Géographie, Université Paris Cité

VACCHIANI-MARCUZZO Céline, PR en Géographie, Université Paris Cité

► Contenus des enseignements

La formation est caractérisée par une pratique régulière de l'apprentissage par projet, notamment dans plusieurs cours qui sont l'occasion pour les étudiants de répondre, en groupe, à des commandes fictives ou réelles en matière de diagnostic territorial, de géomatique ou d'organisation d'événement. Les étudiants participent en particulier à un atelier professionnel sur commande réelle, qui prend notamment la forme d'une semaine de travail intensif in situ. Cet atelier est organisé en partenariat avec des structures publiques telles que le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin ou la Mission Val de Loire UNESCO. Il se déroule généralement en milieu rural, afin de diversifier les situations d'apprentissage des étudiants. Ces dernières années, les étudiants ont travaillé à Saint-Pierre-de-Frugie (Dordogne), Bréhémont, Beaulieu-lès-Loches ou encore Berthenay (Indre-et-Loire).

Un déplacement à l'étranger est prévu chaque année.

Volume horaire
session -1
année 1



Programme détaillé de la formation

UE 1 - PRATIQUES INTERNATIONALES DE L'AMÉNAGEMENT	71h
UE 2 - APPROCHES TRANSVERSALES DE L'AMÉNAGEMENT	90h
UE 3 - PROFESSIONNALISATION	183h
UE 4 - OUTILS	35h
UE 5 - APPROCHES SECTORIELLES DE L'AMÉNAGEMENT	62h
UE 6 - RESSOURCES TERRITORIALES	56h
UE 8 - MEMOIRE	8h

► Modalités pédagogiques

Cours, ateliers

► Contrôle des connaissances

Contrôle continu, le plus souvent en lien avec la réalisation d'un travail d'application.

► Diplôme délivré

Diplôme de Master. Domaine Sciences humaines et sociales ; Mention Métiers des Etudes, du Conseil et de l'Intervention (MECI) ; Parcours Aménagement et Développement Local.

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, délivré par l'Université Paris Cité.

COMPÉTENCES

Les diplômé.e.s du Master Aménagement et Développement Local seront en mesure de concevoir, gérer et évaluer des projets territoriaux en lien avec les collectivités, les entreprises et les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Activités professionnelles :

- Montage, gestion, planification, conduite de projet
- Maîtrise des outils d'analyse et de diagnostic des territoires
- Évaluation des actions et de l'impact des actions menées
- Coordination, négociation avec une pluralité d'acteurs, construction de partenariats
- Repérage et mobilisation des ressources des territoires
- Maîtrise des démarches participatives
- Animation de réunion, expression en public, échanges, informations, gestion des conflits
- Maîtrise des techniques d'expression écrite
- Approche critique du développement local
- Adaptation des pratiques aux évolutions des métiers et des organisations intervenant dans le champ du développement local

▶ Maîtriser les outils d'analyse et de diagnostic des territoires.

▶ Repérer et mobiliser les ressources des territoires

▶ Elaborer, animer, et gérer un projet

▶ Evaluer les actions et l'impact des actions menées

▶ Coordonner, négocier avec une pluralité d'acteurs différents, construire des partenariats

▶ Maîtriser les démarches participatives
